

N/REF : 29/07/2025 16H03 C:000039 I:00266
V/REF : AC/C25056
V/Email reçu le Mardi 29/07/2025 a 16H03

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SBE
IMMEUBLE : SAR. BERNHARDT -SBE
1, SQUARE SARAH BERNHARDT
.
35000 RENNES

Rennes, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-001

LOCALISATION : SQUARE 1 BERNHARDT - LOGEMENT VACANT SUR PASS CHANTIER AU 01/09
LOGEMENT N° 003024, PORTE N°168, 16° ÉTAGE, TYPE 2

--
POSTE SÉCURITÉ 06 18 08 50 43 A PRÉVENIR EN ARRIVANT
A PRÉVENIR SI NÉCESSITÉ DE PERMIS FEU

MOTIF : CONSUEL - ELT 003024 SBE
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL

Donneur d'ordre : M. C YAUCAT-GUENDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 12/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES PRISES, INTERRUPTEURS ET POINTS LUMINEUX
CONSTAT : 1 PRISE COURANT MAL FIXÉE (CHAMBRE)
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION GÉNÉRALE DE COMMANDE ET DE PROTECTION
CONSTAT : PRÉSENT ET ACCESSIBLE
CONTRÔLE DU TABLEAU ÉLECTRIQUE
CONSTAT : DISJONCTEURS ADAPTÉS POUR CHAQUE CIRCUIT
CONTRÔLE SECTIONS CÂBLES
CONSTAT : SECTION CONFORME
CONTRÔLE DES DIFFÉRENTIELS 30 MA ET PROTECTION CONTRE SURINTENSITÉS
CONSTAT : INSTALLATION CONFORME
CONTRÔLE NORME ÉLECTRIQUE DANS LA SALLE DE BAIN
CONTRÔLE DE LA LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE
CONSTAT : PRÉSENTE
LOGEMENT NÉCESSITANT DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ (FIXATION PRISE)
CERTIFICATION CONSUEL
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT056-Attest.diagn.locat.T3 yc déliv.	1	150,00	150,00
	TOTAL H.T.			150,00
	T.V.A. a 10,00%			15,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			165,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.